

Cette aide est attribuée par la **ville de Villeneuve d'Ascq** pour faciliter l'accès à la pratique d'une activité sportive des jeunes villeneuvois âgés de - **18 ans**.

Elle est destinée à financer une partie de la cotisation dans un club sportif villeneuvois.

Les cours individuels ne sont pas pris en considération.

LES CRITERES (susceptibles de modifications)

Pour la famille :

- ✔ Être **villeneuvois**
- ✔ Être licencié dans une **association sportive villeneuvoise**
- ✔ Être âgé de **-18 ans**
- ✔ Apporter **obligatoirement** une participation personnelle de **15 €** minimum
- ✔ Avoir des revenus annuels¹ inférieurs à **36 000 €** par foyer et après calcul du Quotient Sport Ville, ne pas dépasser le plafond de 8 800 €

La famille devra **retirer le dossier auprès du club, ou le télécharger sur le site internet de l'OMS, compléter et signer** la fiche de renseignements accompagnée de la copie de:

- ✔ L'avis d'imposition **2024** des revenus **2023** déclarés en **2024**
- ✔ La dernière **attestation de paiement CAF** récente faisant mention des montants que vous percevez

Le dossier doit être rapporté au club au plus vite Et avant le **31 janvier 2025**

Pour le club :

- ✔ Être agréé par le ministère de la Jeunesse et des Sports
- ✔ Être un club villeneuvois
- ✔ Avoir assuré le sportif

Apporter obligatoirement une participation financière lorsque la cotisation est \geq 180 €

Le club devra renvoyer la fiche de renseignements « familles » accompagnée des justificatifs, puis **compléter et signer** le bordereau récapitulatif accompagné des :

- ✔ **Tarifs** des cotisations **2024/2025** du club
- ✔ Coûts des licences fédérales **de la saison 2024/2025**

Les demandes doivent être déposées à l'OMS le plus tôt possible et au plus tard le **15 février 2025**

¹ Revenus déclarés et avant toute déduction fiscale

Le montant

L'aide financière accordée par la Ville à l'adhérent dépendra du montant de la cotisation et du **quotient sport Ville**, ce qui déterminera le pourcentage d'aide appliqué au montant de la cotisation due.

Un enfant ne peut se voir attribuer qu'**une seule aide** par saison sportive.

Le règlement

Il s'effectue **directement** au club par virement municipal après avoir été soumis pour approbation au Conseil Municipal.

Un courrier sera alors envoyé au bénéficiaire pour l'informer du montant qui lui a été accordé par la Ville. Charge à la famille de se rapprocher du club pour les modalités de remboursement.

Quotient Sport Ville (QSV) (modalité de calcul du QSV)

$$\text{QSV} = \frac{\text{Revenus annuels du foyer}^2 + (\text{prestations CAF} \times 12)^3}{\text{Nombre de parts fiscales}^4}$$

Tranche 1 : 0 € à 4 000 €

Tranche 2 : 4 001 € à 5 600 €

Tranche 3 : 5 601 € à 7 200 €

Tranche 4 : 7 201 € à 8 800 €

La commission de l'OMS pourra prendre en considération le changement de situation récente (perte d'emploi, divorce ...) sur présentation de justificatif(s).



Tout dossier incomplet ou non signé sera retourné au club

Retrouvez toutes ces informations sur le site internet de la Ville de Villeneuve d'Ascq

http://www.villeneuedascq.fr/aides_sportif.html

Ou sur le site internet de l'OMS

http://www.sport-omsvdascq.fr/?page_id=2843

² Avant toute déduction fiscale

³ Sauf Allocation de Rentrée Scolaire (ARS)

⁴ Nombre de parts : 2 pour les parents (parents en couple ou parent seul) ½ part pour les 2 premiers enfants et 1 part entière pour chaque enfant suivant et 1 part pour un enfant porteur de handicap quel que soit son rang

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS
BOURSE AUX JEUNES
Demande d'aide à la cotisation 2024/2025
Réservée aux villeneuvois de moins de 18 ans

(Document à **compléter précisément recto-verso**, et à signer par la famille)

NOM DU CLUB

Nom et prénom du responsable légal :

Adresse :

Ville : Quartier :

Adresse mail* : Téléphone* :

Profession du père : Profession de la mère :

Situation de famille : Nombre d'enfants à charge :

Garde alternée : (déclaration fiscale des 2 parents à joindre à la demande)

Autres informations importantes à nous communiquer :

***Informations à fournir obligatoirement. Dans le cas contraire le dossier sera retourné au club**

Enfant(s) concerné(s) par cette demande

Nom	Prénom	Date de naissance	Incitation à la pratique sportive?	Aide à la cotisation pour la saison 2023/2024?	Utilisation du dispositif pass Sport dans ce club ?
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Merci de tourner la feuille et remplir le verso 

DOCUMENTS À FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR VALIDER LA DEMANDE

Avis d'imposition 2024 (revenus 2023 déclarés en 2024)

Attestation de paiement CAF la plus récente faisant mention des différents montants que vous percevez

Madame ou Monsieur [REDACTED] certifie :

- ➔ Avoir réglé au club la somme de [REDACTED] € pour la cotisation de mon (mes) enfant(s)
- ➔ Avoir fourni des renseignements exacts et avoir transmis les documents demandés

Les informations collectées sont réservées à l'usage de l'OMS pour le traitement des demandes et réalisation de statistiques et n'ont pas vocation à être transmises à des tiers ou à en faire un usage commercial. Vous pouvez à tout moment demander la suppression de ces informations en contactant l'OMS au 03/20/98/69/66 ou à secretariat@omsvdascq.fr

Fait à Villeneuve d'Ascq, le [REDACTED]

Signature :

Dossier à retourner au club le plus rapidement possible et avant le 31/01/2025

Renseignements pour la gestion des dossiers : Secrétariat de l'OMS au 03/20/98/69/66 ou secretariat@omsvdascq.fr

Renseignement pour le versement de l'aide : Mairie de Villeneuve d'Ascq/Service des Sports 03/20/43/50/50

À retourner à l'OMS au plus tôt et avant le 15 FÉVRIER 2025

NOM DU CLUB : _____

Personne ayant complété ce document : _____



Nom & Prénom de l'enfant de – 18 ans	MONTANT TOTAL DE LA COTISATION Club (licence comprise)	Aide du club	Dispositif <i>pass Sport</i> 50 €	Coût restant à la charge de la famille	Aide VILLE accordée
			<input type="checkbox"/>		
			<input type="checkbox"/>		
			<input type="checkbox"/>		
			<input type="checkbox"/>		
			<input type="checkbox"/>		
			<input type="checkbox"/>		
			<input type="checkbox"/>		
			<input type="checkbox"/>		
			<input type="checkbox"/>		
			<input type="checkbox"/>		

Je soussigné(e) _____

atteste que ces enfants sont licenciés au sein du club pour la saison 2024/2025.

Signature du président et cachet du club

Signature du responsable de la
Commission